

15/05/2007 |

## Franc-maçonnerie

Fraternité initiatique dont les buts sont le développement moral de ses membres et la pratique des principes humanitaires, la franc-maçonnerie moderne, dite spéculative, est née en Angleterre en 1717, avec la création de la Grande Loge de Londres. Elle se rattache à la maçonnerie opérative des confréries médiévales de métiers libres ou "francs", en particulier celles des maçons. La cellule de base est la loge (ou atelier), composée au minimum de sept membres, auxquels sont successivement conférés trois grades symboliques (apprenti, compagnon, maître), au cours de cérémonies rituelles. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> s., quelques loges multiplient le nombre de grades (grades chevaleresques ou hauts grades).

### 1 - XVIII<sup>e</sup> siècle

La première loge maçonnique en Suisse, la Société des maçons libres du parfait contentement, fut fondée à Genève par lord George Hamilton en 1736, dans l'obédience de la Grande Loge de Londres. En 1744, on comptait déjà six loges à Genève, dont une mixte (hommes et femmes), malgré l'interdiction d'adhésion promulguée par le gouvernement qui voyait d'un mauvais œil une institution qu'il ne contrôlait pas et qui avait des liens avec l'étranger. En 1768, l'Union des Cœurs était fondée dans la même ville; c'est la plus ancienne loge de Suisse encore active. La Grande Loge nationale de Genève, fondée en 1769 par neuf loges genevoises, marque le détachement de l'influence anglaise et le rapprochement avec la France. Après l'écrasement de la révolution genevoise de 1782, elle poursuivit ses activités dans la clandestinité sous le nom de Grand Orient national de Genève. Sous le régime français, le Grand Orient de France fonda plusieurs loges, dont la Fraternité (1799) et l'Etoile du Léman (1807), toujours existantes. En 1801, Genève comptait environ deux cents maçons répartis dans dix-huit loges pour une population de quelque 25 000 habitants.

Au Pays de Vaud, des étrangers fondèrent la première loge à Lausanne en 1739-1740. Comme Genève, Berne interdit les loges (1745), sans plus de succès: on en trouve à Bex en 1760, à Montreux en 1783, à Morges en 1786, à Vevey en 1790 et à Aubonne en 1798. La situation dans la principauté de Neuchâtel fut plus facile, le souverain étant lui-même initié. Une loge se créa à Neuchâtel en 1743 (disparue à la fin des années 1750), une autre au Locle en 1774, une à Neuchâtel en 1791. L'existence de deux loges est attestée à Fribourg; la première vers 1758-1759, la seconde en 1762-1763.

En Suisse alémanique, une première tentative échoua à Berne en 1740, à cause de l'opposition des autorités. La première loge bâloise date de 1744, tandis qu'en 1771 était fondée à Zurich La Discrétion, de langue française, qui adopta l'allemand en 1772 et prit le nom de Modestia cum Libertate. A Berne, des officiers bernois au service de France fondèrent les trois premières loges en 1798; la première loge officielle, Zur Hoffnung (A l'Espérance) fut ouverte en 1803.

Il faut relever le rôle des loges militaires. On en comptait soixante-huit en France à la veille de la Révolution; de très nombreux officiers suisses au service étranger y auraient été initiés. Autre caractéristique de la première maçonnerie suisse, ses liens avec diverses obédiences, anglaise, française et prussienne, selon les dépendances politiques et culturelles, ce qui se reflète dans son manque d'unité. On trouve cependant des tentatives de rapprochement, par exemple en 1779, la création du Directoire helvétique romand (loges du rite français) et du Directoire helvétique allemand (rite écossais rectifié). Comme ailleurs dans l'Europe des Lumières, la franc-maçonnerie en Suisse fut au XVIII<sup>e</sup> s. la forme de sociabilité à la mode, malgré les condamnations de Rome (Clément XII en 1738 et Benoît XIV en 1751). Nobles, patriciens et bourgeois aisés et cultivés, pasteurs et prêtres se faisaient initier. C'est aussi dans les loges que l'on discutait des idées nouvelles. Frédéric-César de La Harpe, Pierre Ochs, Pierre-Maurice Glayre, Gabriel-Antoine Miéville, Heinrich

Zschokke étaient maçons. Les années 1789 à 1798 furent difficiles, les gouvernements voyant dans les francs-maçons des partisans de la révolution. Durant la République helvétique et la Médiation, le mouvement reprit son essor.

**Auteur(e):** La rédaction

## 2 - XIX<sup>e</sup> siècle

Sous la Restauration (1815-1830) et la Régénération (1830-1848), les francs-maçons se recrutèrent surtout dans la bourgeoisie libérale. La centralisation politique qui caractérisa la Suisse au XIX<sup>e</sup> s. et donna naissance à la Confédération de 1848 marqua aussi l'histoire de la maçonnerie. Après plusieurs tentatives avortées entre 1810 et 1840 (Grand Orient national helvétique romand créé en 1810 par les Vaudois, Grande Loge nationale suisse en 1822), la Grande Loge suisse Alpina fut fondée par quinze loges en juin 1844. L'historien zurichois Johann Jakob Hottinger en fut le premier grand maître et Jonas Furrer, président de la Confédération en 1848, le grand orateur.

Les loges de Zurich et de Bâle se rattachaient au rite écossais rectifié, à tendance chrétienne très marquée, qui mettait l'accent sur la pratique d'un christianisme réformé, avec des accents à la fois piétistes et mystiques. Deux représentants typiques en furent le médecin zurichois Diethelm Lavater et le conseiller d'Etat zurichois Johann Caspar Bluntschli, disciple du mystique panthéiste allemand Friedrich Rohmer. En Suisse romande, plus marquée par la proximité de la France, cette aile conservatrice resta minoritaire et L'Union des Cœurs, à Genève, en fut la seule loge importante. Sous la présidence de l'historien Jean-Barthélemy-Gaïfre Galiffe, elle compta de nombreux pasteurs qui jouèrent un rôle dans le Réveil.

La condamnation par l'Eglise catholique, de Pie VII en 1821 à Léon XIII en 1884 (encyclique *Humanum genus*), poussa les loges vers des positions anticléricales et agnostiques, en phase avec l'idéologie laïque du parti radical. La loge vaudoise Liberté fut fondée en 1871 par Louis Ruchonnet. A Genève, Fidélité et Prudence fut la loge radicale par excellence de 1880 à 1902; Georges Favon et Adrien Lachenal en firent partie. Très engagées politiquement, les loges genevoises débattirent du droit au travail, des assurances obligatoires, de l'instruction publique, de la réforme de l'assistance publique, de la législation sur l'enfance abandonnée et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, acceptée en votation populaire en 1907. Comme le veulent les statuts, les maçons sont aussi actifs dans les œuvres philanthropiques. Dans le canton de Vaud, par exemple, ils contribuèrent à la création d'infirmiers, d'asiles de vieillards, de crèches, de cuisines scolaires; à Saint-Gall ils favorisèrent la création de jardins d'enfants.

Dans les cantons catholiques, l'opposition de l'Eglise fut virulente. Face aux tracasseries du clergé, la loge de Fribourg La Régénérée (fondée en 1851) dut se résoudre en 1885 à vendre son immeuble à une congrégation religieuse et fut dissoute en 1902. Au Tessin, à cause de l'hostilité du clergé et de l'opposition du parti conservateur, la première loge, Il Dovere, ne vit le jour à Lugano qu'en 1877, à l'initiative du consul d'Italie; d'abord rattachée au Grand Orient d'Italie, elle n'entra à l'Alpina qu'en 1884. Dans la Genève protestante, l'Eglise catholique réussit à faire racheter aux créanciers par un prête-nom l'immeuble du Temple unique qu'elle transforma en église du Sacré-Cœur.

**Auteur(e):** La rédaction

## 3 - XX<sup>e</sup> siècle

Pendant ce siècle, l'histoire de la franc-maçonnerie suisse fut marquée par trois événements majeurs: l'initiative Fonjallaz, l'évolution des relations internationales et la naissance d'une maçonnerie "libérale".

Pour les mouvements de rénovation nationale de l'entre-deux-guerres opposés à la démocratie libérale, la franc-maçonnerie était l'une des "internationales" à abattre. Une initiative fédérale, visant à interdire en

Suisse la maçonnerie et les organisations similaires, fut lancée en avril 1934 par un Vaudois, le colonel frontiste Arthur Fonjallaz, et déposée en octobre munie de 56 238 signatures. Le Conseil fédéral prit position contre cette initiative qui menaçait la liberté d'association. Elle fut rejetée en votation populaire le 28 novembre 1937, par 515 327 non contre 234 980 oui (participation 64,5%). Le canton de Fribourg fut le seul à l'accepter mais s'abstint largement (53%, participation de 43%), ce que l'historien fribourgeois Georges Andrey explique par l'influence du corporatisme, la présence de l'université catholique, la croisade antimaçonnique traditionnelle; les autres cantons romands et le Tessin eurent de fortes minorités de oui (parfois plus d'un tiers), les Alémaniques la rejetèrent généralement. En dépit de cette victoire politique, après la Deuxième Guerre mondiale la maçonnerie suisse avait perdu la moitié de ses effectifs, en tombant d'environ 5000 membres en 1935 à quelque 2500 en 1945. Des membres quittèrent les loges et les nouveaux initiés furent rares. Les effectifs remontèrent dès les années 1970, avec une forte progression dans la décennie 1990.

La première maçonnerie, celle du siècle des Lumières, était tolérante dans le domaine religieux. Mais la Grande Loge unie d'Angleterre (1813) veut imposer dans le monde entier à la maçonnerie dite régulière l'obligation de la croyance en Dieu. Le Grand Orient de France renonça en 1877 à cette prescription et fut généralement suivi par les pays latins. Il proposa en 1889 de créer une Fédération maçonnique internationale, ce qui fut réalisé en 1902, lors du Congrès maçonnique international de Genève. En 1903, un Bureau international des relations maçonniques fut ouvert à Neuchâtel, sous la direction de l'ancien conseiller d'Etat Edouard Quartier-la-Tente, grand maître de l'Alpina de 1900 à 1905. Après une interruption lors de la Première Guerre mondiale, il reprit ses activités en 1921 sous le nom d'Association maçonnique internationale (AMI). En 1923 elle regroupait 500 000 membres, appartenant à trente-huit obédiences nationales. Née dans la mouvance de la maçonnerie agnostique latine du Grand Orient de France, l'AMI fut combattue par la maçonnerie anglo-saxonne.

Cette opposition s'accrut après la Deuxième Guerre mondiale. En Suisse, une tentative de trouver une voie médiane entre ces deux tendances, avec la rédaction en 1949 des "Cinq points de Winterthour", échoua face aux pressions de la Grande Loge unie d'Angleterre. Le grand maître de l'Alpina, Albert Natural, fut obligé de dissoudre l'AMI en 1950, puis de rompre toutes relations avec le Grand Orient de France. Cette rupture fut très mal ressentie, surtout en Suisse romande. Des frères quittèrent alors l'Alpina et créèrent à Lausanne et Zurich des loges qui formèrent en 1959 le Grand Orient de Suisse. En 1966, les pressions de l'Angleterre obligèrent l'Alpina à rompre ses relations avec la Grande Loge de France, ce qui provoqua de nouveaux départs et la création en 1967 de la Grande Loge de Suisse, qui a repris en 1996 le nom de Grand Orient de Suisse. Cette maçonnerie dite libérale comptait en 1999 un peu moins de 400 membres répartis en 14 loges (20 en 2003), dont trois (puis quatre) en Suisse alémanique. L'Alpina comptait à la même date quelque 4000 membres, répartis en 79 loges, dont deux aux Grisons, cinq au Tessin, vingt-huit en Suisse alémanique et quarante-quatre en Suisse romande. La franc-maçonnerie suisse s'est aussi ouverte à la mixité: en 1999, sept loges de la Grande Loge mixte suisse (une centaine de membres) et trois de la Grande Loge suisse du rite ancien et primitif de Memphis-Misraïm (1962). Une maçonnerie exclusivement féminine a vu le jour en 1976 (Grande Loge féminine de Suisse, env. 350 membres en 1999, 16 loges en 2003).

La maçonnerie repose sur le secret, ce qui a permis à ses adversaires de façonner la légende noire antimaçonnique. Depuis deux ou trois décennies, les loges acceptent de dévoiler quelques aspects de leur histoire et de leurs activités. Une exposition à Fribourg en 2001 a pris prétexte des cent cinquante ans de la loge La Régénérée. La Grande Loge Alpina et le Grand Orient de Suisse, ainsi que de nombreuses loges, ont ouvert des sites sur Internet. Les préjugés n'ont toutefois pas disparu, puisqu'en 2003, un député UDC proposait au Grand Conseil valaisan que les magistrats maçons se fassent connaître.

**Auteur(e):** La rédaction

### Références bibliographiques

#### Sources imprimées

- *Alpina: organe de la Grande loge suisse Alpina*, 1875-
- *Guide du franc-maçon*, 1998 (avec un complément)

### **Bibliographie**

- F. Ruchon, *Hist. de la Franc-maçonnerie à Genève de 1736 à 1900*, 1935 (réimpr. 2004)
- D. Ligou, dir., *Dict. universel de la maçonnerie*, 1974
- B. Schneider, «Die Fonjallaz-Initiative», in *RSH*, 24, 1974, 666-710
- M. Cugnet, *Deux siècles et demi de franc-maçonnerie en Suisse et dans le Pays de Neuchâtel*, 1991
- *Grande Loge suisse Alpina: livre du 150<sup>e</sup> anniversaire*, 1993
- A. Bernheim, *Les débuts de la franc-maçonnerie à Genève et en Suisse*, 1994
- Y. Lehnherr, J. Guiot, éd., *La franc-maçonnerie à Fribourg et en Suisse du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s.*, 2001
- P. Walliser, *Die Freimaurerei im Kanton Solothurn während des 19. Jahrhunderts*, 2001